

Apprivoiser les résistances en intervention auprès d'hommes en contexte d'aide contrainte

The effect of a mandated setting on working with resistance in men who have a history of violent behavior

Domar las resistencias en la intervención con los hombres en contexto de ayuda forzada

Jean-Martin Deslauriers, Alexandra Fortin et David Joubert

Volume 53, numéro 1, printemps 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070514ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070514ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deslauriers, J.-M., Fortin, A. & Joubert, D. (2020). Apprivoiser les résistances en intervention auprès d'hommes en contexte d'aide contrainte. *Criminologie*, 53(1), 367–395. <https://doi.org/10.7202/1070514ar>

Résumé de l'article

Les professionnels qui interviennent auprès d'hommes ayant des comportements violents doivent souvent composer avec un niveau de motivation peu élevé de la part de ceux qu'ils souhaitent aider à changer. Ces derniers ont recours aux services surtout en situation d'aide contrainte légale ou de la part de l'entourage. Des entretiens auprès d'intervenants ont permis d'explorer leurs perceptions de la notion de résistance dans un contexte d'aide non volontaire, de mieux comprendre les facteurs qui la génèrent et les stratégies d'intervention pour l'atténuer. Ces résultats sont mis en lien avec des écrits sur le sujet afin de proposer une réflexion qui lie théorie et pratique.

Apprivoiser les résistances en intervention auprès d'hommes en contexte d'aide contrainte

Jean-Martin Deslauriers¹

*Professeur agrégé
Service social, Université d'Ottawa
jean-martin.deslauriers@uottawa.ca*

Alexandra Fortin

*Gestionnaire
Centre de dépendance Maison Fraternité
afort049@uottawa.ca*

David Joubert

*Professeur agrégé
Criminologie, Université d'Ottawa
djoubert@uottawa.ca*

RÉSUMÉ • *Les professionnels qui interviennent auprès d'hommes ayant des comportements violents doivent souvent composer avec un niveau de motivation peu élevé de la part de ceux qu'ils souhaitent aider à changer. Ces derniers ont recours aux services surtout en situation d'aide contrainte légale ou de la part de l'entourage. Des entretiens auprès d'intervenants ont permis d'explorer leurs perceptions de la notion de résistance dans un contexte d'aide non volontaire, de mieux comprendre les facteurs qui la génèrent et les stratégies d'intervention pour l'atténuer. Ces résultats sont mis en lien avec des écrits sur le sujet afin de proposer une réflexion qui lie théorie et pratique.*

MOTS CLÉS • *Résistance, hommes, violence conjugale, intervention, alliance thérapeutique.*

Introduction

En Amérique du Nord, la majorité des programmes pour hommes ayant des comportements violents ont adopté la prémisse selon laquelle l'homme doit réaliser le pouvoir qu'il détient sur sa partenaire pour que cesse la

1. École de service social, Faculté des sciences sociales, 120, rue Université, Pavillon des sciences sociales, pièce 12002, Ottawa (Ontario), Canada, K1N 6N5.

violence qu'il exerce à son endroit (Gondolph, 2015). Communément identifiée comme le modèle Duluth, cette approche d'intervention postule que la violence est le fruit d'une société patriarcale et donc d'un rapport de domination des hommes sur les femmes (Bohall, Bautista et Musson, 2016; Hugues, 2017). Dans cette perspective, les services aux hommes sont développés principalement en collaboration avec le système judiciaire et les services correctionnels et policiers afin de sanctionner les comportements. Ce modèle vise à leur faire reconnaître de quelles façons ils jouissent délibérément de leur pouvoir comme hommes, dans leur relation conjugale comme dans la société (Hugues, 2017). Les gestes violents sont perçus comme une façon de consolider ce pouvoir dans leur vie amoureuse (Armenti et Babcock, 2016).

Ces fondements théoriques ont des implications directes sur les pratiques des professionnels, notamment sur le rapport d'autorité qu'il sous-entend face aux hommes qui utilisent les services et l'interprétation qu'ils induisent des comportements et attitudes des hommes suivis (Aaron et Beaulaurier, 2017). Cela implique, par exemple, qu'une confrontation constitue un moyen efficace de susciter cette prise de conscience. L'idée, bien que cohérente, se heurte toutefois aux réalités de l'intervention, où on réalise que la confrontation ne fait que susciter davantage de résistance plutôt qu'un changement de comportement.

L'idée est particulièrement vraie dans ces contextes où les hommes sont contraints, légalement ou par leur entourage, de participer à une démarche visant l'arrêt du passage à l'acte violent. En effet, le seul fait d'y être forcé est non seulement insuffisant pour susciter le changement, mais peut susciter des résistances qui sont autant d'obstacles que les intervenants devront surmonter avant d'en arriver au changement souhaité.

Le présent article rend compte des perceptions d'intervenants œuvrant auprès d'hommes ayant des comportements violents au sujet de ces résistances et des façons de composer avec elles en intervention. Seront d'abord examinés les facteurs à l'origine de la résistance, diverses stratégies visant à les atténuer, de même que l'apport des écrits sur le sujet. Notons d'ailleurs que cet enjeu est particulièrement présent pour tout intervenant travaillant en contexte d'aide contrainte, quel que soit son champ de pratique.

1. Les résistances face à l'intervention

La notion de résistance a fait l'objet de recherche afin de déterminer de quelle façon il est possible de susciter le changement de comportements,

particulièrement auprès d'une clientèle contrainte de recourir à des services à cette fin (Boardman, 2018 ; Bonta et Andrews, 2016 ; Brodsky, 2011 ; Cortoni et Lafortune, 2009 ; Gochyyev et Skeem, 2019 ; Kozar et Day, 2017 ; Ross, Polaschek et Ward, 2008). La notion d'alliance thérapeutique, liée de près à la résistance, a également retenu l'attention de plusieurs chercheurs (Abel, Hayes, Henley et Kuyken, 2016 ; Henry et Humblot, 2015 ; Kozar et Day, 2017 ; Mazoyer et Bourdet-Loubère, 2016 ; Plantade-Gipch, 2017). Toutefois, le concept de résistance a été peu abordé de façon spécifique auprès d'hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal et encore plus rarement sur le plan des stratégies concrètes visant à atténuer ce phénomène en intervention. Comme cette problématique fait partie des problèmes sociaux sur lesquels il est impérieux d'agir, la poursuite de travaux sur les façons de mieux intervenir auprès d'hommes ayant des comportements violents est nécessaire, notamment afin de diminuer la récidive et d'aider ces hommes à établir des relations plus satisfaisantes avec leur entourage.

Bien que le terme soit courant, définir la résistance ouvre sur plusieurs dimensions. Elle peut se manifester par un simple refus du service qui est offert (Guay, 2009), mais peut aussi s'exprimer de façons très variées : ne pas se présenter, arriver en retard, ne pas payer le service, remettre en question la crédibilité du traitement (Leahy, 2001), se conformer passivement ou s'opposer au thérapeute (Bélanger, 2012). En plus des comportements observables, la résistance est caractérisée par tout ce qui viendra :

[...] interférer dans l'habileté d'un client à utiliser le traitement et à acquérir les habiletés nécessaires à la gestion de ses problèmes à l'extérieur de la thérapie ou même après que la thérapie est terminée, et ce, que ce soit sur le plan de son comportement, de sa pensée, de sa réponse affective ou de son style interpersonnel. (Leahy, 2001, p. 11, notre traduction)

La résistance est le fruit du contexte dans lequel les comportements sont adoptés, dont celui de la relation thérapeutique et fait partie du processus de changement. Elle ne devrait pas être considérée seulement comme un obstacle (Guay, 2009). Elle pourrait plutôt être comprise comme un mécanisme naturel d'adaptation qui a une utilité, une fonction pour le client et qui pourrait donc être intégrée à la thérapie par l'intervenant qui la décèle. Elle est conditionnée par différents facteurs.

Les facteurs liés à la résistance

Pression extérieure

Lorsque la décision de consulter ne vient pas de lui, il n'est pas rare que l'homme contraint attribue à son problème des causes qui lui sont extérieures. Cela fait partie intégrante des défis rencontrés par les professionnels qui œuvrent en contexte d'aide contrainte :

On observe que le désir de changement n'était pas d'abord orienté vers soi mais vers les autres. À cette étape, l'homme ne se considère pas violent (...). Il justifie son comportement comme une réponse légitime, soit à des provocations externes, soit à de l'incompréhension à son égard. (Turcotte, 2012, p. 30)

De plus, l'obligation de consulter peut susciter un sentiment d'injustice chez l'homme qui fait l'objet de la mesure :

[...] au-delà de la question de la légitimité de la punition et des sentiments d'injustice éprouvés, il semble que « quand ça fait mal », le message ne passe pas. Car très souvent révolté, l'individu concerné cherchera d'abord à se défendre, voire à se venger afin de réparer les torts qui lui ont été causés, de rétablir son intégrité personnelle, de recouvrer une certaine homéostasie émotionnelle. (Bélanger, 2012, p. 86)

Les institutions peuvent faire pression sur les intervenants pour qu'ils définissent rapidement la problématique du client, dans le but de l'orienter vers une ressource appropriée. Cette pression institutionnelle amène parfois l'intervenant à travailler avec empressement. Ainsi, dès qu'il a noté la présence de violence, il risque de confronter rapidement l'individu concernant la non-reconnaissance de sa responsabilité à l'égard de ses agirs violents (Lepage, Guèvremont et Broué, 2012; Todd, Weaver-Dunlop et Ogden, 2014). Miller et Rollnick (2006) relèvent le fait d'« être pressé » de faire reconnaître les gestes posés et leur caractère abusif comme une erreur fréquente de la part des intervenants, et qui aurait pour effet de susciter davantage de résistance chez les clients.

Socialisation masculine

En état de détresse, il peut sembler naturel de demander de l'aide, mais rappelons que cette démarche va à l'encontre des principes d'une socialisation masculine qui édicte qu'un homme doit être fort, autonome et fier (Berger, Addis, Green, Mackowiak et Goldberg, 2012; Vecina,

2017; Wexler, 2014). Le fait de demander de l'aide, c'est prendre un risque, voire même empirer la situation, ce qui peut impliquer des coûts affectifs lors des premiers contacts avec l'organisme, alors que les hommes sont confrontés à un sentiment d'échec, surtout s'ils ont posé des gestes répréhensibles (L'Heureux, Tremblay, Nolet et Lusignan, 2019). De plus, la socialisation masculine tend à favoriser l'expression de la colère plutôt que de la tristesse ou de la vulnérabilité, de sorte que l'homme en situation de crise ou de souffrance risque de donner l'impression qu'il est violent ou résistant parce que, par exemple, il parle fort (Deslauriers, Baron et Negura, 2019).

Représentation sociale de la violence

Turcotte (2012) signale le regard sur soi et l'opprobre social comme source d'un malaise face auquel des hommes réagissent vigoureusement, notamment en refusant l'étiquette de « batteur de femmes » qu'ils croient qu'on leur accole. L'homme nie cette image contraire aux valeurs sociales et à l'éthique masculine de protecteur des femmes et des enfants. À la honte s'ajoute alors l'image d'un lâche qu'il est particulièrement difficile d'accepter (Turcotte, 2012).

Le fait de confier ses difficultés personnelles à un étranger est en soi un échec pour nombre d'hommes (Wexler, 2014). La peur du jugement ou d'être vulnérable constitue donc un facteur important dans la méfiance que des hommes ressentent face aux intervenants :

The denial or minimisation of abuse may not indicate beliefs which support abuse. Instead, "denial" may reflect emotional difficulty and shame which individuals experience in coming to terms with the harm they have caused. (Hughes, 2017, p. 135)

Les hommes « étiquetés » sont plus réticents à consulter par peur d'être jugés par les intervenants. Ils associent ces services à l'autorité judiciaire et il devient alors difficile d'établir une alliance de travail avec certains, ce qui contribue à diminuer les possibilités de changement (Bélanger, 2012).

Rappelons que la violence conjugale peut être bidirectionnelle (Statistique Canada, 2016) et que la responsabilité des conflits et des gestes posés peut être partagée. Le cas échéant, l'homme pourrait refuser d'être considéré comme seul responsable de la violence et de se soumettre seul aux injonctions de changement (Hamel, 2012). Parfois, il peut aussi être victime (Godbout et al., 2019).

Traumatismes et troubles d'attachement

Les traumatismes vécus durant l'enfance peuvent entraîner des réactions en contexte d'hostilité, de peur ou d'incertitude. Justement, les hommes qui ont posé des gestes violents ont souvent été eux-mêmes victimes de traumatismes qui peuvent être réactivés par des contextes ou des émotions similaires et limitent la gamme de réactions (Milot, Collin-Vézina et Godbout, 2018a; Scerri, Vetere, Abela et Cooper, 2017). Ces réactions spontanées sont souvent résumées en trois tendances : fuir, frapper, figer (*flight, fight, fright*). Le fait d'être contraint de consulter est un terreau fertile à l'apparition de ces réactions, alors que la honte et la peur associées au processus de consultation font émerger des réactions d'agressivité, notamment en blâmant les autres, y compris les professionnels qui sont perçus comme potentiellement hostiles ou indignes de confiance :

Who live in an emotional context of constant and chronic over arousal are often likely to find themselves overwhelmed, cognitively, emotionally and practically. This leaves little mental space for curiosity and reflection and leads to over simplified explanations of other family members behavior, such as (...) blaming of others when confronted with frightening and complex family dynamics and events is more likely under these circumstances, and also then likely to become patterned, ingrained and subsequently taken-for-granted as a person's identity. (Scerri et al., 2017, p. 56)

Lorsqu'on apprend jeune à anticiper le rejet et la trahison de la part des figures d'attachement, à l'âge adulte, on évite de prendre le risque de se dévoiler, de se rendre vulnérable (Milot *et al.*, 2018a). Or, la crainte de se retrouver dans un rapport de domination et de s'en trouver menacé peut être réactivée par l'intervention d'un professionnel.

Enfin, le fait de devoir aborder la violence exercée ou subie peut déclencher un état de dissociation face aux affects vécus, pouvant être interprété comme un refus de reconnaître les gestes, de ressentir de la peine ou des regrets. Une honte peut subsister du fait d'avoir vécu différents types d'abus et certains peuvent craindre, s'ils les dévoilent, que le professionnel les imaginera enclins à répéter ces mêmes gestes.

Contextes socioculturels

Des hommes qui subissent des conditions de vie difficiles ont davantage tendance à éviter les services, par exemple, en élevant au rang de vertu le fait d'être autonomes, en évitant de faire confiance aux autres, en refusant les conseils ou en résistant aux normes (Dumas et Bournival, 2011). De Gaulejac (2011) a notamment étudié le sentiment de honte

causé par des conditions de vie difficiles, la non-maîtrise du vocabulaire des professionnels ou l'analphabétisme. Le défi, la fierté exacerbée, la colère sont des mécanismes auxquels les hommes ont souvent recours pour y faire face. De Gaulejac (2011) explique ainsi l'incompréhension des professionnels de la santé envers les hommes qui adhèrent davantage aux stéréotypes de genre. Ce sont eux qui, à la fois, se refusent la permission d'admettre leur souffrance et qui, lorsqu'ils ont enfin recours à de l'aide, manquent de mots pour se dévoiler et être mieux compris des professionnels. Ainsi, ceux qui présentent le plus de facteurs de risque sur les plans psychosocial et physique sont susceptibles de présenter un haut niveau de résistance face à l'utilisation de services (Guay, 2009).

Méconnaissance de la problématique par les intervenants

Bien que les organismes spécialisés en violence conjugale soient généralement au fait des avancées de la recherche dans le domaine, ces connaissances n'ont pas toujours trouvé écho dans les services sociaux et de santé. En l'occurrence, il est désormais bien établi que les hommes qui commettent des gestes violents à l'endroit de leur conjointe ne forment pas un bloc monolithique, et que, pour mieux les comprendre, il importe de tenir compte d'une variété de profils et de contextes dans lesquels la violence peut émerger (Holtzworth-Munroe et Meehan, 2004; Johnson, 2008). À cette fin, l'utilisation de typologies de profils d'hommes ou de contextes où surviennent des gestes violents est répandue dans la littérature scientifique et devrait être davantage mise à profit dans l'intervention auprès de cette clientèle (Deslauriers et Cusson, 2014). Un intervenant bien au fait des recherches récentes sera plus à même d'entrevoir l'existence d'une violence bilatérale, par exemple, ou plus ouvert à la possibilité qu'un geste puisse être isolé sans témoigner automatiquement d'un mode relationnel installé. Toutefois, les professionnels moins au fait de ces connaissances pourraient adopter une posture d'opposition face à tout récit qui ne concorde pas avec leur définition et leur compréhension de la violence conjugale.

Conceptualisation de la violence par les intervenants

Rappelons qu'en Amérique du Nord, le modèle dominant en matière de violence conjugale est l'approche féministe (Gondolph, 2015; Hamel, Ferreira et Buttell, 2017), et l'approche la plus couramment utilisée pour

traiter les hommes condamnés pour violence auprès d'une conjointe est le modèle Duluth (Corvo, Dutton et Chen, 2009; Hugues, 2017). Ce modèle, bâti autour des concepts de domination et de contrôle des hommes sur leur partenaire féminin est largement critiqué, à la fois pour son approche fondée sur la confrontation et pour son inefficacité (LaMotte, Meis, Winters, Barry et Murphy, 2018). Ce modèle établit d'emblée une relation directe entre le désir de contrôler l'ensemble de la vie conjugale et les gestes posés (Hamel *et al.*, 2017). Ce cadre d'intervention amène les professionnels à opter pour la confrontation, à partir d'une posture morale, ce qui est susceptible de diminuer l'intérêt de l'homme pour sa démarche, voire de susciter de la révolte: «Il apparaît à tout le moins difficile de dissuader un individu de recourir à des conduites abusives s'il s'estime lui-même abusé» (Bélanger, 2012, p. 86).

Posture d'intervention

Outre les connaissances sur la problématique, la posture de l'intervention influencera aussi la relation thérapeutique, qui, elle, aura un effet sur l'adhésion, ou non, de l'homme au processus qui lui est proposé. Lepage *et al.* (2011) remarquent que certains peuvent être tentés d'adopter une posture de «justicier», c'est-à-dire :

[...] la rencontre avec l'auteur peut alors devenir l'occasion de lui faire reconnaître l'impact de ce que les victimes rencontrées ont pu vivre ou subir [...]. La tentation peut être grande de vouloir travailler «pour elles» à travers lui, ou de travailler à sa place (à lui) et de vouloir contrôler son changement. Cette posture de justicier que l'intervenant adopte sera vécue par plusieurs clients comme de la persécution à leur endroit et elle risque de mener non seulement à une impasse relationnelle, mais aussi à un sentiment d'impuissance chez l'intervenant. (p. 232)

En outre, plus le discours se fait moralisateur plus il incite ceux qui se sentent visés à se cacher, craintifs et honteux d'être montrés du doigt, plutôt qu'à se confier à des proches ou à demander de l'aide (Kaplenko, Loveland et Raghavan, 2018). Dans certains cas, la décision de consulter un service spécialisé ne sera prise que tardivement, possiblement dans un contexte de contrainte légale, après que la situation aura gravement dégénéré (Bélanger, 2012).

En effet, des professionnels peuvent ne pas être en mesure de ressentir de l'empathie à l'égard d'hommes qui ont commis des gestes violents et être d'abord préoccupés par les personnes qui ont subi ces

gestes et le danger qu'ils représentent (Turcotte, 2011). Cette lutte interne serait plus présente chez des professionnels qui n'ont pas été initiés à une perspective systémique (Scerri et al., 2017) ou dont le service ne permet pas cette analyse. D'ailleurs, devant un refus de reconnaître ses gestes ou d'en prendre la responsabilité, il est courant que des professionnels ressentent de la frustration ou de l'impuissance et un échec. Bien que légitimes, ces émotions génèrent un malaise, qui, à son tour, peut susciter une variété de réactions. Une d'entre elles peut être de reproduire un rapport d'autorité pour contraindre au changement, d'utiliser différents types de violence psychologique ou verbale plus ou moins subtils face à l'homme qui consulte pour des comportements violents (Wermeille, 2019).

En somme, si la résistance est un enjeu, la réponse de l'intervenant qui la perçoit l'est tout autant. Miller et Rollnick (2006) avancent que : «[...] certaines réactions de l'intervenant tendent à faire naître ou à renforcer la résistance» (p. 59). Les intervenants devraient reconnaître l'influence qu'ils détiennent sur les résistances et sur la relation avec le client. Cette conscience de gestes et d'attitudes pourrait leur permettre de réajuster leurs réactions afin de ne pas envenimer la situation. Guay (2009) propose à l'intervenant de miser sur une «compréhension empathique des fonctions adaptatives de la résistance» (p. 40) chez le client plutôt que d'entrer dans une lutte de pouvoir. Il mise sur la qualité de la relation thérapeutique pour créer un lien de confiance et atténuer la méfiance et les réactions défensives.

2. Méthodologie

La présente recherche a comme but de documenter les rationalisations et perceptions d'intervenants sur les façons de composer avec les résistances induites chez leur clientèle en contexte d'aide contrainte. Pour ce faire, une approche qualitative centrée sur le «point de vue du sujet» (Lüders et Reichertz, 1986, cité dans Flick, 2007, p. 10) a été retenue. Les données ont été recueillies par le biais d'entrevues semi-structurées auprès des intervenants d'un organisme ciblé, une stratégie permettant «de saisir (...) le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde, en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur ou encore d'en apprendre davantage sur un objet donné» (Baribeau et Royer, 2012, p. 26).

Présentation de l'organisme étudié

Donne-toi une chance² est un organisme communautaire dont une partie importante de ses actions est l'aide aux hommes ayant des conduites violentes en contexte conjugal et familial. C'est au fil des années que la programmation offerte par Donne-toi une chance s'est adaptée en réponse aux besoins et aux particularités des réalités masculines.

À sa naissance, en 1997, l'organisme venait en aide aux hommes «violents», dont les trois quarts étaient contraints légalement. Initialement, la philosophie d'intervention était fondée sur une compréhension unique et féministe de la dynamique de la violence conjugale, définie comme étant d'origine sociale et patriarcale. Au fil des expériences, l'organisme a dû nuancer et raffiner sa compréhension des réalités, des vulnérabilités masculines et des dynamiques de violence conjugale. Ce faisant, se sont ajoutés aux facteurs socioculturels reconnus, des facteurs interpersonnels (psychosociaux) et individuels. L'évolution des approches a aussi été influencée par la complexité et la déclinaison des dynamiques de violences conjugale et familiale. L'organisme adhère maintenant à un modèle dit «multimodal» où l'on applique en priorité l'approche humaniste, l'approche cognitivo-comportementale et le modèle d'intervention transthéorique du changement. Ce modèle éclectique permet de s'inspirer de différentes approches de manière complémentaire afin de mieux répondre aux besoins de chaque participant.

Les services offerts par Donne-toi une chance comportent principalement des rencontres individuelles dites *exploratoires*, des rencontres plutôt éducatives au sein d'un groupe de *sensibilisation* puis des rencontres plus thérapeutiques lors de la participation à un groupe de *responsabilisation*.

Collecte de données

Les entretiens semi-structurés ont été conduits auprès des sept intervenants de l'équipe. Ceux-ci ont entre autres été interrogés sur leur interprétation du phénomène de la résistance de la part des hommes accompagnés, de même que sur les interventions pour y répondre.

Les entrevues ont fait l'objet d'un enregistrement audio de 30 à 90 minutes. Une fois les enregistrements retranscrits, le traitement des entrevues a été effectué en utilisant une méthode d'analyse par théo-

2. www.donnetoinechance.org

risation ancrée. Pour ce faire, la marche à suivre proposée par Paillé (1994) a été suivie, notamment en respectant six étapes de l'élaboration d'une théorie: la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation. Les catégories se rapprochent des questions qui ont été abordées pendant les entretiens: quelle est leur définition de la résistance? Quelles en sont les principales manifestations? Quels sont les facteurs qui contribuent à son apparition? Quels défis elle pose aux intervenants et comment y faire face?

Il a ainsi été possible de dégager une théorie rapportant les pratiques choisies par les intervenants afin d'intervenir sur les résistances observées chez la clientèle et de présenter le raisonnement derrière l'adoption de ces stratégies. Cette méthode d'analyse apparaissait tout indiquée puisque l'objectif était de partir du vécu des participants et de voir si leur mise en commun offrait un portrait global des stratégies utilisées en vue d'influer sur les résistances induites en contexte d'aide contrainte.

Limites de la recherche

La présente étude fournit des pistes de réflexion et des stratégies d'intervention proposées par des intervenants d'expérience, mais qui ne peuvent être généralisées à l'ensemble des positions théoriques et au savoir-faire de l'ensemble des intervenants qui œuvrent auprès d'hommes ayant des comportements violents. Afin de diminuer les effets de ce petit nombre, une démarche de validation a été effectuée auprès de l'équipe de l'organisme, ce qui est permis pour s'assurer que les résultats sont bien ceux qu'on souhaitait exprimer, et aussi pour bonifier les résultats théoriques et pratiques.

De même, la discussion est basée sur les résultats recueillis, lesquels font surtout référence à des profils d'hommes qui exercent une violence dite situationnelle plutôt que le fait d'hommes qui présentent un profil dit « antisocial » ou « terroriste » (Deslauriers et Cusson, 2014; Johnson, 2008). Les intervenants ont mentionné que ce profil constitue entre 5 et 10 % des hommes reçus et n'est donc pas représentatif de la population desservie. Il faut néanmoins noter que cette catégorie existe et présente des défis particuliers, notamment sur l'intensité du contrôle et du niveau de dangerosité face à l'entourage.

3. Résultats

Les propos recueillis auprès des intervenants de Donne-toi une chance ont porté sur trois aspects principaux : leurs perceptions en ce qui a trait à la notion de résistance dans un contexte d'aide contrainte, les sources de la résistance et les façons de l'atténuer.

Perceptions des intervenants sur l'aide contrainte et la résistance

La « contrainte » est plutôt synonyme « d'obligation » pour les intervenants et se définit en opposition à la démarche où l'homme décide lui-même de demander de l'aide :

C'est une tierce personne qui a un pouvoir sur la vie de cette personne-là [l'homme qui demande de l'aide] compte tenu de comportements XYZ [d'ordre violent]. Le message perçu par certains hommes est alors : « Tu es dans l'obligation de compléter une démarche, un programme. » (Ève)

La motivation initiale est donc extrinsèque puisqu'elle réside surtout dans les conséquences négatives associées au fait de ne pas s'engager dans la démarche d'aide. Les participants perçoivent deux types de contraintes. La première, la contrainte légale, est généralement identifiée dès le premier contact téléphonique, alors que l'homme explique *qui* lui demande de s'adresser à l'organisme, généralement une institution en position d'autorité. La seconde forme, la « contrainte de l'entourage » est celle dont les conséquences potentielles proviennent surtout de la conjointe, des enfants ou de l'employeur. Étant rarement nommée dès la prise de contact, il faut être attentif aux éléments indiquant que l'homme n'est pas aussi volontaire que ce qu'il énonçait au départ. Les intervenants estiment que la pression exercée par l'entourage peut constituer une contrainte aussi puissante qu'une institution judiciaire.

Les répondants disent faire face à de la résistance quotidiennement, sous plusieurs formes et à différentes étapes de leur intervention. Typiquement, les participants observent que les hommes contraints nient d'abord leurs comportements de violence : « *Moi, j'ai pas de problème de violence. . . , je sais pas pourquoi il [le référent] m'amène ici* » (Marie). Le discours est alors empreint de banalisation des gestes faits et les détails de la situation sont amoindris (ex. : *il est arrivé une niaiserie*). Si toutefois les faits sont reconnus, la résistance peut aussi se manifester par des justifications. En plus de chercher à expliquer le comportement violent, la faute sera souvent rejetée sur l'autre : « *T'sais, c'est ma conjointe qui est une folle* » (Luc).

Certaines résistances sont perceptibles par des attitudes de fermeture, comme des bras croisés, des soupirs ou un roulement des yeux. Cette disposition physique de fermeture, pas toujours facile à décrire, les intervenants disent aussi la *ressentir*, notamment par l'impression de travailler sans obtenir de réponse ou d'implication de la part de l'homme.

Des comportements observables, comme l'assiduité et la ponctualité sont de bons indicateurs de l'investissement dans la démarche d'aide. Les absences répétées témoignent aussi de résistance, comme de prendre plusieurs rendez-vous sans s'y présenter. Une fois en entrevue, les résistances peuvent se manifester par le refus ou la difficulté à se fixer des objectifs valables, le fait de critiquer les outils proposés, de douter de leur efficacité et de refuser de les mettre en application en dehors des rencontres. Enfin, des participants soulèvent que la résistance peut aussi se manifester par le fait de douter de la démarche, de l'organisation et des compétences de l'intervenant, notamment en adoptant une attitude arrogante : « *T'es qui toi ? C'est quoi ton diplôme ? T'as quel âge ? T'as-tu des enfants ? Pourquoi est-ce que j'écouterais ce que tu es en train de me dire ?* » (Luc).

Les sources de résistance

Contrainte et appréhensions

L'obligation légale a habituellement un impact négatif sur l'image que l'homme entretient de l'organisme auquel il a été référé, le voyant comme une extension du système judiciaire plutôt qu'une ressource d'aide. Au moins 50 % des hommes qui se présentent chez Donne-toi une chance sont sous le coup d'une obligation légale de consultation. La résistance s'expliquerait aussi parfois par de mauvaises expériences auprès d'autres services judiciaires ou sociaux. Tout comme certaines idées préconçues chez les hommes peuvent être source de résistance, car ils craignent d'être réprimandés ou jugés. Ces émotions s'entremêleraient à leurs sentiments de honte et de culpabilité, qui causeraient eux aussi des résistances chez certains.

Détresse et souffrance

Bon nombre d'hommes se présentent en état de souffrance, voire de détresse, et ils craignent d'en parler. « *La peur d'en dire trop. La peur d'ouvrir des portes qui sont fermées depuis longtemps* » (Paul). En effet, nombreux sont les sujets tabous, notamment les abus physiques, sexuels ou

psychologiques durant l'enfance. Ces traumatismes peuvent contribuer à la résistance, qui serait un mécanisme de défense : « ... ils ont développé des mécanismes d'offense face à la perception d'une attaque. Ça leur a permis de survivre, la plupart du temps » (Julie). Une expérience d'exclusion sociale de même qu'un contexte social hostile peuvent créer avec le temps une méfiance face à autrui. Dans cette optique, les intervenants accordent de l'importance au sens que la résistance peut avoir.

Choix de stratégies d'intervention

La façon dont les intervenants abordent les comportements violents constitue en soi un facteur de réussite ou d'échec. En contexte de contrainte, certains se sentent « attaqués » du simple fait de devoir faire face à un intervenant. Ils estiment qu'il faut être vigilant face à ses biais. Par exemple, les idées préconçues d'un intervenant face à un homme au lourd passé judiciaire pourraient faire naître des résistances. Certains hommes ont connu de mauvaises expériences avec d'autres professionnels et ont davantage besoin que les intervenants gagnent leur confiance. Pour cette raison, le fait de presser un homme, de le bousculer dans le temps sans tenir compte de son rythme peut suffire à le rendre récalcitrant.

Socialisation masculine

La socialisation masculine jouerait un grand rôle dans l'apparition de résistances. Parfois, ce qu'on attend en contexte de relation d'aide est tout simplement incompatible avec l'apprentissage social qu'il a reçu :

L'homme qui ne doit pas pleurer, l'homme qui ne doit pas être vulnérable, l'homme qui doit être prêt à faire face à toutes les situations. (...) Toute la demande d'aide, [...], c'est tout le contraire de ce que la socialisation masculine envoie comme message. (Paul)

Les intervenants de *Donne-toi une chance* partent du principe que les hommes qu'ils rencontrent ont été socialisés de façon à agir différemment de ce qu'on attend d'eux dans un contexte de relation d'aide.

Comment atténuer les résistances

Les intervenants ne remettent pas en question le caractère répréhensible des actes pour lesquels les hommes leur ont été référés. Le caractère violent des actions est reconnu, de sorte que les objectifs de l'intervention convergent vers une responsabilisation de l'homme face à ses gestes.

Tout en tenant compte de l'importance de ne pas cautionner les actes posés, les intervenants considèrent que, pour obtenir la reconnaissance des gestes ainsi qu'un changement de comportement, il faut d'abord atténuer les résistances en créant un lien de confiance. L'analyse des propos recueillis permet de dégager trois principaux volets dans les façons de composer avec les résistances : l'orientation de l'organisme, l'accueil de la demande et les stratégies d'intervention privilégiées.

Orientations de l'organisme et philosophie d'intervention

Les intervenants qui sont présents depuis la naissance de l'organisme il y a 20 ans mentionnent que la tendance était jadis de confronter plus rapidement les hommes, ce qui avait notamment pour effet de créer de la résistance. Depuis, un changement de philosophie d'intervention s'est opéré. Les intervenants disent voir une réaction positive chez les hommes rencontrés, qui persistent alors davantage dans leur démarche. « *Quand on était dans [le modèle extrêmement responsabilisant], on en perdait beaucoup* » (Julie). La diversité des approches, qualifiée par la ressource de « multimodale », a permis d'obtenir de meilleurs résultats. L'approche humaniste comme façon d'amoindrir les résistances est la principale référence. Au même titre, l'organisme s'est intéressé aux effets de la socialisation masculine pour ajuster ses pratiques.

Accueil de la demande

En ce sens, les participants reconnaissent le souci accordé à la création d'un lieu qui répond aux besoins des hommes. L'aspect physique des lieux, le décor, de même que l'accueil chaleureux incluant café et présentation à chacun des membres de l'équipe sont autant d'éléments contribuant à amoindrir les résistances.

De la même façon, la première étape de l'accueil s'effectue dès le contact téléphonique initial. Des stratégies sont employées afin de susciter suffisamment de confiance pour que l'homme se présente à une première rencontre, par exemple en faisant appel à leur code d'honneur en affirmant : « *beaucoup d'hommes ont de la difficulté à se rendre à la première rencontre, on compte sur votre présence* » (Julie). Cette stratégie d'utilisation des codes propres à une socialisation masculine traditionnelle aurait permis de diminuer les absences lors d'une première rencontre.

À l'unanimité, les intervenants jugent utile de démystifier l'organisme. L'explication des services, l'énoncé de la mission et des valeurs ainsi que le rôle de l'intervenant sont présentés dès le départ. « *Après*

avoir su comment on fonctionne et quel est le déroulement (...) du suivi ici, des fois ils font: « Ok, c'est pas ce que je pensais que c'était. » Pis là des barrières tombent» (Marie).

Ensuite, les intervenants insistent sur la nécessité d'obtenir un consentement éclairé de la part de l'homme qu'ils accompagnent. Sachant exactement à quoi il consent, il sera plus susceptible de s'engager dans la démarche. La confidentialité et ses limites sont au cœur des sujets abordés dès l'accueil initial, comme par exemple la protection de l'enfance qui est une des priorités. *« Si tu me dis que... je vois que le développement de ton enfant est en danger, on va le faire ensemble le signalement. (...) Je ne le ferai pas dans le dos» (Jean).*

Il est important que l'homme se sente accueilli, qu'un climat favorable soit établi. Toutefois, les intervenants indiquent que ce processus n'est pas linéaire; même si elles ont été abordées dès le départ et atténuées lors des étapes précédentes, les résistances peuvent survenir tout au long de la démarche.

Le savoir-être des intervenants

Les participants estiment que l'efficacité de l'intervention et la capacité de poursuivre la démarche de changement malgré les résistances sont influencées par des qualités personnelles et professionnelles de l'intervenant. La tolérance, l'authenticité, la disponibilité, la cohérence et la congruence sont autant d'attitudes à privilégier. En ce sens, le «savoir-être» est identifié comme un élément crucial à l'établissement du lien de confiance.

Il paraît indispensable de respecter le rythme de l'homme et de l'écouter. Les intervenants considèrent qu'il faut éviter d'imposer le changement, mais plutôt susciter une réflexion quant aux avantages à modifier certains comportements pour atteindre les objectifs que l'homme se sera fixés lui-même. L'écoute va au-delà d'une oreille attentive, soutiennent les répondants, elle implique de s'intéresser vraiment à l'histoire de l'homme qu'ils rencontrent.

Ils vont arriver avec la violence comme problématique, mais là ils vont arriver avec d'autres affaires. Puis, le fait de les écouter, de les comprendre, pas d'accepter ce qu'ils font, mais de comprendre que ce n'est pas juste un gars violent qui est devant de toi, là. (Jean)

Les témoignages abondent dans le même sens: il faut d'abord travailler avec l'homme, pas seulement avec la problématique. Il est pertinent de reconnaître la présence de violence, mais sans accoler l'étiquette d'homme violent, permettant ainsi d'établir un lien de confiance.

Il est important de comprendre la fonction [remplie par le fait] de présenter des justifications face aux conduites violentes pour les hommes. Les intervenants doivent distinguer la déresponsabilisation d'un partage de responsabilité ou d'une stratégie de maintien de l'estime de soi afin de gérer la honte, la culpabilité. (Julie)

Afin de favoriser une certaine reprise de pouvoir chez l'homme qui est contraint de consulter, les professionnels ont le souci d'adapter les services en le laissant choisir entre un intervenant ou une intervenante et en diversifiant les plages horaires. La possibilité de faire des choix facilite la réappropriation de la démarche de changement.

Enfin, une autre stratégie consiste à aborder directement les résistances; nommer d'emblée ce que l'intervenant observe et s'intéresser aux raisons pour lesquelles la réceptivité semble avoir changé. « *On leur pose la question: « Qu'est-ce qui se passe, là, présentement? » On leur expose la plupart du temps notre questionnement à savoir où il est [par rapport à son cheminement]* » (Ève). Ainsi, le fait d'aborder ses observations et de partager son interprétation tend à désamorcer la dynamique de résistance qui s'installe en la reconnaissant comme légitime, faisant partie du processus.

4. Discussion

Les propos des intervenants de Donne-toi une chance rejoignent plusieurs constats issus des écrits sur les résistances que présentent souvent des hommes ayant des comportements violents. Après un bref retour sur les grands principes et stratégies d'intervention qui en découlent, la discussion fait intervenir les écrits sur les sujets, qui s'avèrent converger vers les résultats recueillis, tout en les complétant à l'aide de stratégies qui n'ont pas été explicitement mentionnées par les participants, mais recueillies dans les écrits.

Travailler sur la « résistance », un travail sur soi comme professionnel et une variété de stratégie

Les intervenants interrogés rejoignent un consensus dans les écrits en déterminant d'abord **l'accueil respectueux et une attitude d'ouverture** comme élément fondamental de l'intervention (L'Heureux et Tremblay, 2011; Turcotte, 2011). Ils considèrent que la qualité de l'accueil constitue un fondement de l'établissement d'un lien de confiance, qui

favorisera par la suite un travail de reconnaissance du problème et de l'appropriation de la demande d'aide et donc, de la suite de la démarche.

Comme l'avaient déjà établi d'autres recherches sur la question et ce qui est confirmé par les intervenants interrogés, une clé pour déverrouiller les résistances est **d'écouter activement** la lecture qu'un client fait de la situation problématique pour laquelle il consulte, stratégie faisant partie intégrante de l'évaluation psychosociale d'autre source. Bien que cette notion semble aller de soi, elle pose des défis aux professionnels qui doivent écouter des récits difficiles à entendre, de même que des réactions de déni et de déresponsabilisation face aux gestes commis. Cette écoute est nécessaire à la création d'un lien de confiance afin d'estimer les changements qu'il est prêt à effectuer (Turcotte, 2012). Toutefois, de façon contre-intuitive, le fait d'écouter un récit ne signifie pas de le percevoir comme étant la Vérité (Hamel, 2012), tout comme d'employer ses mots pour mieux comprendre le sens qu'il leur accorde et favoriser la prise de conscience par lui-même (Todd *et al.*, 2014). Il s'agit plutôt d'une posture qui permet de recueillir davantage d'information sur la situation et l'état de l'homme qui consulte, en plus de favoriser les prises de conscience face aux gestes posés, aux pertes et gains liés aux comportements violents (Todd *et al.*, 2014). Cette discussion ouverte permet aussi d'avoir accès à beaucoup plus d'information, permettant aussi de mieux estimer le niveau de dangerosité de la situation, s'il y a lieu.

Un autre point de rencontre entre les écrits et les résultats recueillis est de **tenir compte de la honte** ressentie par les hommes qui consultent. Ce sentiment va de pair avec la crainte de l'opprobre social, d'être jugés et étiquetés, y compris par l'intervenant, et peut susciter une réaction défensive, parfois par l'offensive, interprétée par les intervenants comme de l'agressivité, de la résistance (Kaplenko *et al.*, 2018; Turcotte, 2012). Reconnaître cette difficulté est essentiel à l'établissement d'un lien de confiance, tout comme pour l'interprétation des réactions de l'homme. Par la positive, tenter de préserver la dignité des hommes qui consultent dans ce contexte permet de diminuer ce sentiment de honte et les effets qu'il génère. Cet enjeu touche non seulement l'éthique apposée par le système judiciaire, mais aussi, pour certains, l'état de jugement et d'échec ressenti par leur pauvre situation socioéconomique tout au long de leur parcours de vie (De Gaulejac, 2011; Scerri *et al.*, 2017). À cet effet, l'approche narrative peut contribuer à une prise de conscience des gestes posés en situant les gestes dans un

parcours de vie sur le plan conjugal, familial et social. Cette perspective pourrait permettre de développer une plus grande conscience, mais aussi de reconstruire les perceptions et les voies de changement possibles (Augusta-Scott et Dankwort, 2002).

Une autre convergence entre les résultats et l'état des connaissances est l'importance de **tendre vers une relation égalitaire malgré le contexte d'autorité** dans lequel s'inscrit la demande de service. Il serait contradictoire d'utiliser un rapport de force « qui ne ferait qu'exacerber leur croyance en la nécessité de maintenir des rapports de force » (Blanchette et Couto, 2011). Une posture d'accompagnement, plutôt que de confrontation, serait plus porteuse et cohérente avec ce que l'on suggère comme changement. Dans cette perspective, mettre en lumière les forces de la personne permet d'avoir une représentation plus complète qui ne se limite pas aux attributs associés à l'agir délictuel (Cortoni et Lafortune, 2009) et rejoint des principes de l'approche motivationnelle, de la théorie de l'autodétermination et de la perspective humaniste, des pistes prometteuses pour améliorer l'adéquation entre les situations et besoins des hommes ayant des comportements violents et les services (Bolduc et Gauthier, 2014; Turcotte, 2011).

Dans cette foulée, les intervenants interrogés confirment que ces principes d'intervention favorisent l'établissement d'une relation de confiance, atténuent le phénomène de résistance et rejoignent l'esprit d'une approche sensible au traumatisme. Manifester du respect, écouter, éviter d'exacerber le sentiment de honte, tendre vers un rapport égalitaire permet d'éviter de réactiver des traumatismes vécus auparavant (Milot, Lemieux, Berthelot et Collin-Vézina, 2018b). Lorsqu'une « [...] organisation est accueillante et tolérante, chaleureuse, respectueuse, prévisible, et à l'écoute de l'éventuelle détresse des personnes qu'elle dessert » (p. 263), on diminue le risque de déclencher une réaction traumatique.

La façon de se situer au confluent d'une vigilance au sujet de traumatismes possibles subis par les hommes, de la détresse vécue au moment de se présenter dans les services et de la conscience des gestes violents commis pose un défi. Ce défi est double : favoriser un sentiment de sécurité chez l'homme qui a des comportements violents tout en abordant la violence qu'il exerce envers les autres. À cet effet, le fait d'écouter avec respect n'exclut pas l'importance d'aborder la question de la violence directement ni d'être à l'affût de certains mots utilisés pour se désresponsabiliser, sans nécessairement le confronter sur-le-champ (Todd *et al.*, 2014). Par exemple, des mots tels que « seulement »

et « juste » minimisent l'impact des comportements et de leurs effets (Scerri *et al.*, 2017). Il est possible de **demander de décrire les gestes sans les connoter d'un jugement**, en demandant par exemple « Si j'avais été là, qu'est-ce que j'aurais vu ? Où as-tu frappé ? Combien de fois ? Que s'est-il passé après ? » (Scerri *et al.*, 2017, p. 57).

Graduellement, la description des événements rend plus concrets les gestes posés et leurs effets. D'ailleurs, aborder le dernier événement constitue une partie du processus d'accueil-évaluation qui permet à la fois d'aborder directement la problématique de la violence tout en recueillant le point de vue de l'homme sur le sujet. (Lepage *et al.*, 2011)

Un autre élément d'une posture d'ouverture est d'éviter de vouloir trop rapidement faire prendre conscience des erreurs de pensée, de négation ou de déresponsabilisation :

Ainsi, dès qu'il [l'intervenant] a identifié le symptôme de la violence conjugale et familiale, il peut se mettre à confronter l'individu concernant la non-reconnaissance de sa responsabilité à l'égard de ses agirs violents. Nous croyons qu'il est préférable de soutenir l'auteur de violence avant de le confronter. En effet, la confrontation comme seule stratégie peut faire augmenter les résistances liées au dévoilement (Lepage *et al.*, 2011, p. 232).

Les intervenants et les chercheurs s'entendent aussi pour souligner l'importance de prendre le temps, de **ralentir le rythme de l'intervention** afin de ponctuer le contenu émotionnel et d'accueillir le client dans ce qu'il ressent ici et maintenant (Lepage *et al.*, 2011) :

Or, le soutien se construit en acceptant qu'il faille prendre son temps et qu'on ne puisse appliquer un questionnaire standardisé ou un protocole d'accueil dans les rencontres avec l'autre. [...] C'est pourquoi nous préférons une approche empreinte de considération envers l'homme plutôt que l'utilisation de la confrontation en début de processus. (p. 232)

Afin de modérer le rythme, il est possible de considérer qu'une demande de changement en contexte de consultation contrainte génère des mécanismes de défense (Turcotte, 2012), une réticence (Bélanger, 2012) à un dévoilement, à une discussion sur des conduites dont le client a honte ou qu'il estime adéquates.

Et la confrontation ?

Bien qu'un vaste consensus s'établisse autour de l'importance d'une posture d'écoute et de dialogue auprès d'hommes ayant des comporte-

ments violents, une approche basée sur la confrontation demeure une tendance lourde sur le terrain nord-américain, encore aujourd'hui (Babcock *et al.*, 2016). L'objectif est alors d'amener les hommes à reconnaître la violence qu'ils exercent sur les femmes et les gains qu'ils en tirent, notamment en prônant une confrontation rapide comme moyen de susciter la prise de conscience et le changement.

A contrario, l'écoute permet d'établir un lien de confiance, qui favorisera le dévoilement graduel de gestes violents et de recherche réelle de nouveaux comportements de manière bien plus efficace (Turcotte, 2012). Ainsi, une attitude de confrontation directe de la part des professionnels ne fait qu'augmenter les défenses du client (Lømo, Haavind et Tjersland, 2018). En effet, « *batterer adapts to therapeutic goals designed for him by external people and that he considers insignificant, his behavior will not change significantly over time* » (Gold, Sutton et Ronel, 2017, p. 3191). De plus :

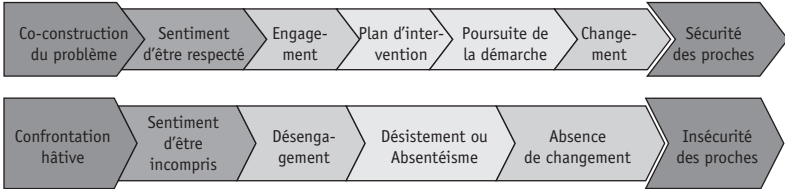
Il apparaît difficile de dissuader un individu de recourir à des conduites abusives s'il s'estime lui-même abusé. Une surpunition peut renvoyer un individu à des expériences d'abus d'autorité parentale vécues dans l'enfance, ce qui est très souvent le cas pour les hommes ayant des comportements violents. [...] Car, par la malveillance qu'il sous-tend, un mauvais traitement [de la part de l'intervenant] fait perdre toute crédibilité à l'autorité qui l'inflige. (Bélanger, 2012, p. 86)

Le fait de tenir compte du point de vue de l'homme permet une co-construction du problème, une vision partagée des objectifs de changements pour graduellement mettre en place un plan d'intervention adapté à ses besoins (L'heureux *et al.*, 2019) et plus propice pour générer des changements (Bukovec, Gibbens et Huffine, 2015). Ces énoncés convergent avec les résultats recueillis qui soulignent le caractère crucial de la prise en compte de l'influence de la socialisation masculine sur l'intervention. Une sensibilité face à l'enjeu est un élément clé d'une approche qui a pour prémisses que beaucoup d'hommes ne s'engageront dans une relation d'aide que très graduellement, surtout s'ils ne l'ont pas choisie. Dans cette perspective, un faible niveau d'engagement en début de processus ne constitue pas de la « résistance », mais une étape normale et prévisible de ce processus. Également, les intervenants qui incluent cette dimension sont plus susceptibles de recourir à des façons adaptées à une clientèle masculine pour aborder les besoins et de susciter le changement (L'Heureux et Tremblay, 2011).

En somme, le sentiment d'être compris et respecté est susceptible de susciter l'engagement, ce qui augmente les probabilités de poursuivre

la démarche et donc de changement. En fin de compte, on favorise ainsi la sécurité des proches, tandis qu'une confrontation, sans lien de confiance établi au préalable, aura l'effet inverse.

FIGURE 1



Bref, même dans la perspective de favoriser le bien-être de la conjointe, des enfants et de l'entourage de l'homme, la possibilité d'effectuer un travail en profondeur avec un homme ayant des comportements violents s'avère une piste pertinente.

Perspective systémique dans le questionnement et l'élaboration d'objectifs de changement

D'autres stratégies vont également dans le sens d'offrir aux hommes une expérience relationnelle positive qu'ils n'ont peu ou pas connue au cours de leur vie afin de les aider à regagner confiance en eux-mêmes, résoudre des problèmes et réparer les conséquences de leurs gestes (Scerri *et al.*, 2017). Il est possible d'y arriver tout en abordant directement les gestes violents, notamment en rappelant le dernier incident, ou le plus grave selon l'homme rencontré :

*Partner violent men may be more willing to speak candidly about clinically relevant information (e.g. how often the client gets into arguments with his partner, how conflict escalates, and how he handles disagreements) when the conversation is framed in terms of relationship problems than when it is framed in terms of abuse or violence. Interventions may also prove more effective when treatment goals can be tailored around problems that men who engage in IPV self-identify as important to them and their relationships. The assessment of a range of different relationship problems may allow abusive individuals to notice patterns and gain insights about themselves and their relationships. (LaMotte *et al.*, 2018, p. 76)*

Il est pertinent de **comprendre la façon dont le client s'explique le problème** et d'accueillir ce récit non pas comme des résistances, mais plutôt comme des informations sur la façon dont des conflits

surgissent (Tutty et Babins-Wagner, 2017). Tout en reconnaissant qu'un homme est entièrement responsable de ses gestes, la **responsabilité des conflits peut, elle, être partagée** (Hamel *et al.*, 2017). Une discussion ouverte permet d'identifier les déclencheurs, croyances, sens, conflits, traumatismes non résolus et, par le fait même, d'aider un homme à prendre conscience lui-même de ses conduites (Scerri *et al.*, 2017) et des améliorations qu'il pourrait effectuer pour mieux réagir face à ces situations, permettant éventuellement d'**établir des objectifs de changements adaptés aux situations**. Par exemple, veut-il apprendre à moins être centré sur ses besoins, mettre des limites, ou à moins succomber à son impulsivité? Une fois la relation de confiance établie, les résultats obtenus rejoignent des constats de recherche indiquant que l'utilisation de confrontations face aux gestes faits ou aux croyances devient possible et souhaitable (Gochyyev et Skeem, 2019).

Alors qu'on s'entend pour dire que la violence familiale est un phénomène complexe qui doit être examiné sous plusieurs angles (Winstock, 2016), une perspective systémique peut être particulièrement utile, surtout qu'elle permet d'envisager, comme le démontre la recherche, que la violence peut être bidirectionnelle (Hamel *et al.*, 2017). Ces données permettent de considérer qu'un homme peut être victime aussi, sans nécessairement présumer qu'il ment pour se déresponsabiliser de ses gestes (Espinoza et Warner, 2016). Ou encore, de considérer la possibilité que certains hommes fassent l'objet de fausses accusations ou d'une mauvaise évaluation de leur situation par les intervenants judiciaires (Bélanger, 2012). Auquel cas, un accompagnement adapté est requis afin d'évaluer la situation avec plus de justesse.

Même s'il consulte à titre « d'agresseur », le respect, le non-jugement et l'ouverture à la souffrance de l'homme seraient plus importants que l'approche clinique elle-même (Turcotte, 2012). Cette ouverture aura un effet sur l'ensemble du processus: le développement de l'alliance thérapeutique, la motivation du client, les taux d'abandon et, ultimement, les changements visés (Brodeur, 2006; Gochyyev et Skeem, 2019). À ce sujet, les recherches effectuées auprès d'intervenants, dont la présente étude, convergent vers une approche qui tient compte de plusieurs aspects de la situation des hommes qui se présentent dans les services et de la qualité du lien avec ces derniers. Ces résultats contrastent avec le modèle Duluth qui présente des prémisses opposées et face auxquelles les intervenants doivent se positionner autrement (Armenti et Babcock, 2016; Bohall *et al.*, 2016; Hugues, 2017).

Conclusion

Le contexte dans lequel les intervenants travaillent les oblige à répondre aux comportements d'opposition des hommes qu'ils rencontrent. Que la contrainte soit légale ou qu'elle émane de l'entourage, la réappropriation de la démarche d'aide est le but à atteindre afin de susciter des changements. On souhaite que l'homme soit porteur de sa démarche de changement, d'où l'importance d'atténuer les résistances qui risquent d'affecter sa motivation à s'engager.

La diminution de la résistance permet de travailler sur les changements souhaités par les participants. Les intervenants mentionnent avoir davantage accès aux perceptions des hommes par rapport à leur vie ainsi qu'à la façon dont les comportements de violence prennent naissance. Enfin, ils avancent que cette ouverture a un effet de soulagement chez certains hommes qui se disent rassurés de la confiance qu'ils ont réussi à accorder à l'intervenant.

Les données recueillies chez les intervenants ainsi que les conclusions de plusieurs écrits indiquent que la résistance fait partie intégrante de l'intervention. L'étude de ce phénomène met en question sa nature même et renverse la question : et si la résistance était plutôt une étape du processus de changement et aussi une façon de vérifier, pour la personne qui consulte contre son gré, si le professionnel qui l'accueille écoute, est digne de confiance ? N'est-il pas légitime, voire sain, de présenter une certaine réticence devant une relation d'aide non souhaitée ?

Cette vision du phénomène renvoie aux intervenants le devoir de cultiver un regard critique et réflexif sur leur posture théorique par rapport aux problématiques (la violence conjugale n'en est qu'une parmi d'autres), mais aussi en ce qui a trait à leur posture personnelle comme hommes, comme femmes. Ce qui implique également de se positionner par rapport au modèle Duluth, qui écarte cet aspect de la réflexion théorique et pratique en matière d'intervention auprès d'hommes ayant des comportements violents.

Tel que nous l'avons documenté, les intervenants sont la clé de voûte du dénouement de cette rencontre en contexte non volontaire : ils peuvent présenter eux-mêmes leurs résistances qui nuisent à l'établissement d'une alliance avec l'homme qui consulte, tout comme ils peuvent devenir des accompagnateurs en mesure de composer avec ces paradoxes.

Références

- Aaron, S. M. et Beaulaurier, R. L. (2017). The need for new emphasis on batterers intervention programs. *Trauma, Violence, & Abuse*, 18(4), 425-432.
- Abel, A., Hayes, A. M., Henley, W. et Kuyken, W. (2016). Sudden gains in cognitive-behavior therapy for treatment-resistant depression: Processes of change. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 84(8), 726-737.
- Armenti, N. A. et Babcock, J. C. (2016). Conjoint treatment for intimate partner violence: A systematic review and implications. *Couple and Family Psychology: Research and Practice*, 5(2), 109-123.
- Augusta-Scott, T. et Dankwort, J. (2002). Partner abuse group intervention: Lessons from education and narrative therapy approaches. *Journal of Interpersonal Violence*, 17(7), 783-805.
- Augusta-Scott, T., Scott, K. et Tutty, L. M. (2017). *Innovations in interventions to address intimate partner violence. Research and practice*. New York, NY: Routledge.
- Babcock, J., Armenti, N., Cannon, C., Lauve-Moon, K., Buttell, F., Ferreira, R.,... Lehmann, P. (2016). Domestic violence perpetrator programs: A proposal for evidence-based standards in the United States. *Partner Abuse*, 7(4), 355-460.
- Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative: usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45.
- Bélanger, S. (2012) Première Ligne. Bilan d'une expérience de prévention auprès d'hommes détenus par la police pour des motifs de violence conjugale. Dans S. Gauthier et L. Montminy (dir.), *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (p. 69-92). Québec, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Berger, J. L., Addis, M. E., Green, J. D., Mackowiak, C. et Goldberg, V. (2012). Men's reactions to mental health labels, forms of help-seeking, and sources of help-seeking advice. *Psychology of Men & Masculinity*, 14(4), 433-443.
- Blanchette, D. et Couto, É. (2011). Un modèle d'aide aux hommes pour sortir de l'impasse de la violence conjugale. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. G. Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir* (p. 371-393). Sillery, Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Boardman, D. (2018). How to lose your clinical balance, while holding on to your therapeutic bearings, and other ideas on working therapeutically with a "treatment resistant" client diagnosed with Borderline Personality Disorder. *Journal of Family Therapy*, 40(4), 503-519.
- Bohall, G., Bautista, M.-J. et Musson, S. (2016). Intimate partner violence and the Duluth model: An examination of the model and recommendations for future research and practice. *Journal of Family Violence*, 31(8), 1029-1033.
- Bolduc, C. et Gauthier, S. (2014). De l'aide? Pour quoi faire? Réflexion autour d'un projet d'intervention destiné aux auteurs de violence conjugale non disposés à s'engager dans un processus de changement quant à leurs comportements violents. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(1), 153-167.
- Bonta, J. et Andrews, D. A. (2016). *The psychology of criminal conduct* (6^e éd.). New York, NY: Routledge.

- Brodeur, N. (2006). *Les stratégies de changement employées par des hommes ayant des comportements violents envers leur conjointe. Mesure et analyse à partir du modèle transthéorique du changement* (Thèse de doctorat inédite). Université Laval.
- Brodsky, S. (2011). *Therapy with coerced and reluctant clients*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Bukovec, P., Gibbens, G. et Huffine, C. (2015). Clinical integration. Dans E. W. Gondolph (dir.), *Gender-based perspectives on batterer programs: Program leaders on history, approach, research, and development* (p. 59-90). Lanham, MD: Rowman & Littlefield.
- Cortoni, F. et Lafortune, D. (2009). Le traitement correctionnel fondé sur des données probantes: une recension. *Criminologie*, 42(1), 61-90.
- Corvo, K., Dutton, D. et Chen, W.-Y. (2009). Do Duluth model interventions with perpetrators of domestic violence violate mental health professional ethics? *Ethics & Behavior*, 19(4), 323-340.
- De Gaulejac, V. (2011). *Les sources de la honte*. Paris, France: Seuil.
- Deslauriers, J.-M. et Cusson, F. (2014). Une typologie des conjoints ayant des comportements violents et ses incidences sur l'intervention. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 2(14), 140-157.
- Deslauriers, J.-M., Baron, M. et Negura, L. (2019). La dépression chez les hommes; un problème méconnu. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. G. Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir* (p. 183-214). Sillery, Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Dowd, E. T. (2016). Resistance and the wounded self: Self-protection in service of the ego. *American Journal of Clinical Hypnosis*, 59(1), 100-113.
- Dumas, A. et Bournival, E. (2011). Men, masculinities and health. Theory and application. Dans J. Laker (dir.), *Canadian perspectives on men and masculinities. An interdisciplinary reader* (p. 33-51). Toronto, Ontario: Oxford University Press.
- Espinoza, R. C. et Warner, D. (2016). Where do we go from here? Examining intimate partner violence by bringing male victims, female perpetrators, and psychological sciences into the fold. *Journal of Family Violence*, 31(8), 959-966.
- Flick, U. (2007). *Designing Qualitative Research*. Londres, Royaume-Uni: SAGE Publications.
- Gochyyev, P. et Skeem, J. L. (2019). Efficiently assessing firm, fair, and caring relationships: Short form of the dual role relationship inventory. *American Psychological Association*, 31(3), 352-364.
- Godbout, N., Dugal, C., Harvey, F. M., Rassart, C.-A., Brassard, A. et Paradis, A. (2019). Quand l'homme est victime de violence conjugale: au-delà du stigma. Dans J.-M. Deslauriers, M. Lafrance et G. Tremblay (dir.), *Réalités masculines oubliées* (p. 291-316). Presses de l'Université Laval.
- Gold, D., Sutton, A. et Ronel, N. (2017). Non-violent empowerment: Self-help group for male batterers on recovery. *Journal of Interpersonal Violence*, 32(20), 3174-3200.
- Gondolph, E. W. (2015). *Gender-based perspectives on batterer programs: Program leaders on history, approach, research, and development*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.

- Guay, J. (2009). *Les clientèles récalcitrantes*. Montréal, Québec: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, J. (2012). "But she's violent, too!": Holding domestic violence offenders accountable within a systemic approach to batterer intervention. *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research*, 4(3), 124-135.
- Hamel, J., Ferreira, R. J. et Buttell, F. (2017). Gender and batterer intervention: Implications of a program evaluation for policy and treatment. *Research on Social Work Practice*, 27(4), 405-412.
- Henry, M. et Humblot, C. (2015). La nécessaire recherche de l'alliance thérapeutique. *Les Cahiers Dynamiques*, 66(4), 102-107.
- Holtzworth-Munroe, A. et Meehan, J. C. (2004). Typologies of men who are maritally violent: Scientific and clinical implications. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(12), 1369-1389.
- Hughes, W. (2017). Lessons from the integrated domestic abuse programme, for the implementation of building better relationships. *Probation Journal*, 64(2), 129-145.
- Johnson, M. P. (2008). *A typology of domestic violence: Intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence*. Boston, MA: University Press of New England.
- Kaplenko, H., Loveland, J. et Raghavan, C. (2018). Relationships between shame, restrictiveness, authoritativeness, and coercive control in men mandated to a domestic violence offenders program. *Violence and Victims*, 33(2), 296-309.
- Kozar, C. et Day, A. (2017). The therapeutic alliance in offending behavior change programs: Therapist perspectives and practises. *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research*, 9(3), 210-219.
- L'Heureux, P. et Tremblay, G. (2011). Des outils efficaces pour mieux intervenir auprès des hommes plus traditionnels. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. G. Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir* (p. 125-152). Sillery, Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- L'Heureux, P., Tremblay, G., Nolet, N. et Lusignan, M. (2019). Adaptation des services à la population masculine: l'exemple du Québec. Dans J.-M. Deslauriers, M. Lafrance et G. Tremblay (dir.), *Réalités masculines oubliées* (p. 433-458). Presses de l'Université Laval.
- LaMotte, A. D., Meis, L. A., Winters, J. J., Barry, R. A. et Murphy, C. M. (2018). Relationship problems among men in treatment for engaging in intimate partner violence. *Journal of Family Violence*, 33(1), 75-82.
- Leahy, R. (2001). *Overcoming resistance in cognitive therapy*. New York, NY: The Guilford Press.
- Lepage, F., Guèvremont, C. et Broué, J. (2012). Les entretiens d'accueil avec les auteurs de violence et leurs écueils (ou entrer sans frapper). Dans S. Gauthier et L. Montminy (dir.), *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (217-236). Québec, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lømo, B., Haavind, H. et Tjersland, O. (2018). From resistance to invitations: How men voluntarily in therapy for intimate partner violence may contribute to the development of a working alliance. *Journal of Interpersonal Violence*, 33(16), 2579-2601.

- Mazoyer, A.-V. et Bourdet-Loubère, S. (2016). Réflexions sur la répétition du trauma dans le contre-transfert en clinique. *Annales médico-psychologiques*, 174 (5), 397-401.
- Miller, W. et Rollnick, S. (2006). *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement*. Paris, France : InterEditions.
- Milot, T., Collin-Vézina, D. et Godbout, N. (2018a). *Trauma complexe : comprendre, évaluer et intervenir*. Montréal, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Milot, T., Lemieux, R., Berthelot, N. et Collin-Vézina, D. (2018b). Les pratiques sensibles au trauma. Dans T. Milot, D. Collin-Vézina et N. Godbout (dir.), *Trauma complexe : comprendre, évaluer et intervenir* (p. 251-272). Montréal, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Plantade-Gipch, A. (2017). Former les futurs psychothérapeutes à la relation : la réflexion-en-action dans l'alliance thérapeutique. *Pratiques psychologiques*, 23(3), 217-231
- Ross, E. C, Polaschek, D. et Ward, T. (2008). The Therapeutic Alliance: A Theoretical Revision for Offender Rehabilitation. *Aggression and Violent Behavior*, 13(6), 462-480.
- Scerri, C. S., Vetere, A., Abela, A. et Cooper, J. (2017). *Intervening after violence: Therapy for couples and families*. Springer.
- Statistique Canada. (2016). *La violence familiale au Canada : un profil statistique. Le Quotidien*. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/160121/dq160121b-fra.pdf?st=fShLENBt>
- Todd, N., Weaver-Dunlop, G. et Ogden, C. (2014). Approaching the subject of violence: A response-based approach to working with men who have abused others. *Violence Against Women*, 20(9), 1117-1137.
- Tremblay, G. et L'Heureux, P. (2011). La genèse de la construction de l'identité masculine. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. G. Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir* (p. 91-124). Sillery, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Turcotte, P. (2011). L'aide aux hommes en contexte conjugale : de contrôle social au changement personnel et social. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. G. Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir* (p. 347-370). Sillery, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Turcotte, P. (2012). *Sortir la violence de sa vie : itinéraires d'hommes en changement*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Tutty, L. M. et Babins-Wagner, R. (2017). Strengthening families. An evaluation of a pilot couples program for situational intimate partner violence and substance abuse. Dans T. Augusta-Scott, K. Scott et L. M. Tutty (dir.), *Innovations in interventions to address intimate partner violence. Research and practice* (p. 207-226). New York, NY : Routledge.
- Vecina M. L. (2017). Moral variables before and after a court-mandated psychological treatment of men convicted of violence against their partners: Evolution and relationship with sexist attitudes. *Journal of investigative psychology and offender profiling*, 14(3), 332-341.

- Wermeille, J. (2019). *Intervenir avec un auteur de violences conjugales: l'alliance thérapeutique sous l'angle des violences contre-transférentielles* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.
- Wexler, D. B. (2014). *Men in therapy: New approaches for effective treatment*. W W Norton & Co.
- Winstock, Z. (2013). What can we learn from the controversy over the role of gender in partner violence? *Partner Abuse*, 4(3), 399-412.

The effect of a mandated setting on working with resistance in men who have a history of violent behavior

ABSTRACT • *Professionals working with men who engage in violent behavior are often faced with low levels of motivation in those whose behavior they want to help change. In most cases, these men are not participating in programs voluntarily but as the result of a legal requirement or pressure from family and friends. Interviews with a group of men in such programs explored how they see resistance to such mandated, rather than voluntarily sought, help in order to better understand the factors that generate resistance and the intervention strategies that might mitigate it. Interview findings are then linked to the relevant literature in an attempt to connect theory and practice.*

KEYWORDS • *Resistance, men, domestic violence, intervention, therapeutic alliance.*

Domar las resistencias en la intervención con los hombres en contexto de ayuda forzada

RESUMEN • *Los profesionales que intervienen con los hombres que tienen comportamientos violentos, deben lidiar, frecuentemente, con un nivel de motivación poco elevado por parte de aquellos a quienes desean ayudar a cambiar. Estos últimos recurren a los servicios, sobre todo en situación de ayuda restringida legal, o por parte de su séquito. Entrevistas con profesionales permitieron explorar sus percepciones sobre la noción de resistencia en un contexto de ayuda no-voluntaria, entender mejor los factores que la generan, y las estrategias de intervención para mitigarlo. Estos resultados son relacionados con la literatura sobre el tema, con el fin de proponer una reflexión que ligue teoría y práctica.*

PALABRAS CLAVE • *Resistencia, hombres, violencia conyugal, intervención, alianza terapéutica.*